



Mise à jour

Sommaire

Informations pour les personnes qui travaillent	1
Informations pour les personnes bénéficiant de prestations de la Social Security	2
Informations à l'intention des personnes qui perçoivent une Allocation supplémentaire de revenu de sécurité (SSI, acronyme en anglais)	3
Informations pour les personnes bénéficiant de Medicare	3

Cette mise à jour dispense des informations sur les impôts, les prestations et les coûts de la Social Security pour 2025. La loi prévoit une indexation automatique de certains paramètres chaque année pour suivre l'évolution des prix et des salaires.

Informations pour les personnes qui travaillent

Contributions à la Social Security et à Medicare

Contributions à la Social Security payées par un employé/employeur (chacun) :

- En 2024, le taux était de 6,2 % pour les revenus jusqu'à 168 600 \$
- En 2025, le taux est de 6,2 % pour les revenus jusqu'à 176 100 \$

Contributions à la Social Security payées par les travailleurs indépendants :

- En 2024, le taux était de 12,4 %* pour les revenus jusqu'à 168 600 \$
- En 2025, le taux est de 12,4 %* pour les revenus jusqu'à 176 100 \$

Contributions à Medicare payées par un employé/employeur (chacun) :

- En 2024, le taux était de 1,45 % sur l'ensemble des revenus
- En 2025, le taux est de 1,45 % sur l'ensemble des revenus

Contributions à Medicare payées par les travailleurs indépendants :

- En 2024 le taux était de 2,9 %* sur l'ensemble des revenus
- En 2025 le taux est de 2,9 %* sur l'ensemble des revenus

**Peut être compensé par des provisions pour impôts sur le revenu*

Crédits de travail

Lorsque vous travaillez, vous gagnez des crédits qui donnent droit à des prestations de Social Security. Le nombre de crédits nécessaires pour avoir droit aux prestations de la Social Security dépend de votre âge et du type de prestations que vous sollicitez. Vous pouvez obtenir un maximum de 4 crédits par an. La plupart des gens nécessitent 40 crédits pour avoir droit aux prestations de retraite.

- En 2024, 1 730 dollars vous donnaient droit à un crédit.
- En 2025, 1 810 dollars vous donnent droit à un crédit.

Informations pour les personnes bénéficiant de prestations de la Social Security

Plafonds de revenus

En vertu de la législation fédérale, les personnes qui perçoivent des prestations de la Social Security et qui n'ont pas atteint l'âge de la retraite à taux plein ont le droit de percevoir l'intégralité de leurs prestations tant que leurs revenus sont inférieurs aux plafonds indiqués ci-dessous. Pour les personnes nées entre 1943 et 1954, l'âge de la retraite à taux plein est fixé à 66 ans. L'âge de la retraite à taux plein s'élève progressivement chaque année jusqu'à ce qu'elle atteigne 67 ans pour les personnes nées en 1960 ou après.

- Si vous avez atteint ou dépassé l'âge de la retraite à taux plein, en 2024, il n'y avait pas de plafond de rémunération.

Si vous n'avez pas atteint l'âge de la retraite à taux plein, nous retenons 1 \$ sur les prestations pour chaque tranche de 2 \$ dépassant le plafond.

- En 2024, le plafond de revenus était de 22 320 \$
- En 2025, le plafond de revenus est de 23 400 \$

L'année où vous atteignez l'âge de la retraite à taux plein, nous retenons 1 \$ sur les prestations pour chaque tranche de 3 \$ dépassant le plafond.

- En 2024, le plafond de revenus était de 59 520 \$
- En 2025, le plafond de revenus est de 62 160 \$

Plafonds de revenus des bénéficiaires de prestations d'invalidité : Si vous travaillez tout en percevant des prestations d'invalidité, vous devez nous informer de vos revenus, même s'ils sont minimes. Vous pouvez percevoir des revenus illimités pendant une période d'essai de neuf mois maximum (pas nécessairement d'affilée) et continuer à bénéficier de l'ensemble des prestations. À l'issue de votre période d'essai de 9 mois, nous déterminerons si vous avez toujours droit à des prestations d'invalidité. Vous pouvez également bénéficier d'autres mesures d'incitation à l'emploi pour vous aider à reprendre le travail.

Plafond de revenus pour une Activité lucrative substantielle (Substantial Gainful Activity) pour les bénéficiaires d'une prestation d'invalidité non aveugles :

- En 2024, le plafond de revenus était de 1 550 dollars par mois
- En 2025, le plafond de revenus est de 1 620 dollars par mois

Plafond de revenus pour une Activité lucrative substantielle pour les bénéficiaires aveugles :

- En 2024, le plafond de revenus était de 2 590 dollars par mois
- En 2025, le plafond de revenus est de 2 700 dollars par mois

Plafond de revenus pour les bénéficiaires de prestations d'invalidité en période d'essai :

- En 2024, le plafond de revenus était de 1 110 dollars par mois
- En 2025, le plafond de revenus est de 1 160 dollars par mois

Informations à l'intention des personnes qui perçoivent une Allocation supplémentaire de revenu de sécurité (SSI, acronyme en anglais)

Versement mensuel de la SSI fédérale (maximum)

Plafond mensuel de revenus pour les personnes dont les revenus proviennent uniquement de salaires :

- En 2024, il était de 1971 \$
- En 2025, il est de 2019 \$

Plafond mensuel de revenus pour les personnes dont les revenus ne proviennent pas de salaires :

- En 2024, il était de 963 \$
- En 2025, il est de 987 \$

Plafond mensuel de revenus pour les couples dont les revenus proviennent uniquement de salaires :

- En 2024, il était de 2915 \$
- En 2025, il est de 2985 \$

Plafond mensuel de revenus pour les couples dont les revenus ne proviennent pas de salaires :

- En 2024, il était de 1435 \$
- En 2025, il est de 1470 \$

REMARQUE : *Si vous avez des revenus, votre prestation mensuelle sera généralement inférieure au montant maximal de la SSI fédérale. Rappel : Vous devez nous déclarer l'ensemble de vos revenus. Certains États complètent le versement de la SSI fédérale. Si vous résidez dans l'un de ces États, vous pourriez avoir droit à un versement plus élevé. Avec un revenu supérieur aux plafonds indiqués, vous pourriez quand même conserver votre droit.*

Informations pour les personnes bénéficiant de Medicare

Assurance hospitalisation (Part A)

Prime pour avoir accès à Part A : Le montant de la prime à acquitter pour accéder à Medicare Part A dépend du nombre de crédits de Social Security que vous avez gagnés. Si vous avez :

- 40 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2024 était de 0 \$
- 40 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2025 est de 0 \$

- 30 à 39 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2024 était de 278 \$ par mois
- 30 à 39 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2025 est de 285 \$ par mois
- Moins de 30 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2024 était de 505 \$ par mois
- Moins de 30 crédits, le montant de la prime d'accès à Part A en 2025 est de 518 \$ par mois

Assurance médicale (Part B)

Prime d'accès à Part B

- En 2024, il était de 174,70 \$ par mois**
- En 2025, il est de 185 \$ par mois**

REMARQUE : *Si vous bénéficiez de Medicare et que vos revenus sont faibles, votre État pourrait prendre en charge vos primes Medicare et, dans certains cas, vos franchises et d'autres frais médicaux. Contactez votre agence locale d'assistance médicale (Medicaid), les services sociaux ou le bureau d'aide sociale pour en savoir plus.*

***La prime mensuelle ordinaire est de 185,00 \$ Certaines personnes ayant des revenus plus élevés paient des primes plus élevées.*

Rendez-vous sur <https://www.medicare.gov/basics/costs/medicare-costs> (uniquement en anglais) pour en savoir plus sur les services Medicare.



Securing today
and tomorrow

Social Security Administration
Publication No. 05-10003-FR | January 2025 (Recycle prior editions)
Mise à jour
Update (French)
Produced and published at U.S. taxpayer expense
Produit et publié aux frais du contribuable américain